

47 KOSS

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 euros
Siège social : 14 rue Beffroy 92200 Neuilly-sur-Seine
894 227 974 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 JUIN 2026**

Le mardi 16 juin 2026 à 14 heures 30,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, l'Associé Unique de la Société,

a adopté les résolutions suivantes :

.../...

2. Poursuite de l'activité dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, délibérant par application de l'article L 225-248 du Code de commerce et après examen de la situation de la Société telle qu'elle ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuvés par la présente décision de l'Associée Unique, lesquels font apparaître que les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital,

décide la poursuite de l'activité de la société et dit n'y avoir lieu de procéder à la dissolution anticipée de la société.

3. Désignation d'un liquidateur

L'Associé Unique, en conséquence de la décision de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital,

constate qu'il n'y a pas lieu de nommer un ou plusieurs liquidateurs à l'effet de réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde disponible entre les associés.

.../...

Extrait certifié conforme

Monsieur Kevin SARVARI
Président

DocuSigned by:

5E7576ADD4A044B...